

Rendre ma ville encore plus solidaire et durable

Rendre ma ville encore plus solidaire et durable



Notre politique de développement durable s'inscrit dans la durée, la transversalité, la coopération et la participation. Buxerolles, ma ville durable et solidaire est déjà en marche. Notre outil, l'Agenda 21 communal, repose sur quatre piliers : l'environnement, le social, l'économie et la culture. Son premier plan d'actions, « A Buxerolles, respectons la vie », a été labellisé par le ministère de l'écologie et du développement durable.

Aujourd'hui, il s'agit de continuer à **faire vivre cet Agenda 21 et conforter son 2^e plan d'actions** construit autour d'**axes prioritaires** : l'énergie, la biodiversité, l'accessibilité, le bien-être/santé, la participation/sensibilisation/éducation.

Buxerolles, ma ville en transition

Nous faisons le choix d'émettre moins de gaz à effet de serre et d'économiser l'énergie. C'est bon pour la planète et pour notre budget !

Buxerolles s'engage, dans le cadre de ses compétences, dans une **transition énergétique**, en visant notamment l'obtention du label **Cit'ergie®**.

Nous élaborerons et présenterons le **plan d'actions de notre politique énergétique** communale et vous inviterons à agir avec nous.

Voici nos premiers engagements :

- Investir pour réduire les consommations par la **rénovation énergétique de nos bâtiments**. Des critères seront intégrés aux appels d'offre de construction. La consommation d'eau sera réduite par des équipements adaptés.
- Optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles (autopartage, covoiturage, transport public, vélo électrique...).
- Favoriser le covoiturage ; mettre à jour le schéma cyclable et réaliser un plan vélo en lien avec Grand Poitiers.
- Opter pour l'électricité d'origine renouvelable en souscrivant aux offres « énergie verte » de notre fournisseur.
- Réduire la précarité énergétique, en partenariat avec le CCAS et les bailleurs sociaux, pour limiter l'impact croissant de la hausse des tarifs de l'énergie sur le budget des ménages.



Buxerolles, ma ville accessible

Toutes nos actions seront élaborées avec l'aide de la commission communale d'accessibilité.

L'amélioration de l'accessibilité profite à chacun :

- La mise en accessibilité des **établissements communaux recevant du public** sera planifiée. Nous engagerons un million d'euros sur la durée du mandat.
- Une mise à jour de notre plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics sera entreprise pour définir de nouvelles priorités. Nous engageons alors des travaux pour compléter les 6 km déjà réalisés.

Les **personnes en situation de handicap** doivent aussi pouvoir participer à la vie sociale, sportive et culturelle. Nous agissons en ce sens en lien avec la Maison des projets et les associations.

- Une formation/sensibilisation à l'accueil des personnes en situation de handicap sera proposée aux agents municipaux.
- Les documents numériques seront rendus accessibles au plus grand nombre.
- Le handisport sera intégré à nos manifestations sportives.
- Nous soutiendrons les associations qui permettront aux personnes en situation de handicap de participer à leurs activités.
- La bibliothèque poursuivra et diversifiera son investissement au niveau de ses acquisitions. Nous organiserons

une manifestation autour du **prix handi du livre**.

- Nous faciliterons l'insertion professionnelle en employant des travailleurs handicapés (taux déjà nettement supérieur à l'obligation légale de 6 %). Nous soutiendrons l'emploi adapté en confiant des travaux à des établissements spécialisés.

Buxerolles, ma ville-santé, bien-être

Nous conforterons notre politique de prévention et de sensibilisation aux questions de santé.

Le premier objectif est de promouvoir le lien, reconnu aujourd'hui, **entre la santé et l'environnement**.

Nous voulons faire de Buxerolles une ville qui n'utilise pas de produits contenant des composés cancérigènes-mutagènes-reprotoxiques (CMR) :

- Pour **garder un air sain à l'intérieur de nos bâtiments** et préserver la santé des usagers, nous utiliserons des produits écologiques ainsi que, autant que possible, du mobilier, des peintures et des matériaux à émanations non nocives. Des mesures de la qualité de l'air seront régulièrement effectuées au cours du mandat.
 - Conformément à notre engagement dans la charte régionale Terre saine, nous avons abandonné l'utilisation de désherbants chimiques sur la quasi totalité des espaces publics. Pour pouvoir les **entretenir de manière plus efficace**, nous poursuivons notre recherche de moyens alternatifs aux pesticides.
- A notre niveau, nous agissons pour réduire les pollutions atmosphériques et les nuisances.
- **Respirer un air extérieur sain** est aussi un enjeu de santé. Notre régulation des déplacements participera à réduire les émissions

polluantes. Nous éradiquerons les plantes invasives et, en particulier, l'ambrosie, dont le pollen est responsable de réactions allergiques.

- La qualité environnementale des aménagements et des bâtiments sera intégrée à la réflexion lors de tout projet urbain et nous resterons vigilants quant à la place de **la nature en ville**.

Pour atteindre le second objectif, **développer la prévention**, nous accompagnerons l'évolution de pratiques.

- Dans le cadre du Plan national nutrition santé, nous développerons encore plus la qualité de l'alimentation proposée, en privilégiant les produits locaux et de saison. La part de produits biologiques sera accentuée.
- L'activité physique sera valorisée et facilitée et nous mettrons en place une **signalétique piétonne** pour favoriser la marche.
- L'équipement des lieux publics en défibrillateurs sera complété et nous sensibiliserons les citoyens aux **gestes de premiers secours**.

Toutes et tous acteurs pour une ville « durable »

Aller vers une ville durable, une ville du « mieux-vivre », c'est l'affaire de tous ! Au-delà des appels à actions

qui concernent les associations, nous souhaitons favoriser la participation active des habitants :

- **Élaboration d'un schéma communal de cheminements piétons**, en collaboration avec la commission communale d'accessibilité et les conseils consultatifs.
- Création d'un projet participatif de territoire « *Cultivons notre ville* ».
- Lancement du défi des « *Familles à énergie positive* » (concours pour économiser le plus d'énergie possible sur les consommations domestiques).
- Organisation de rencontres citoyennes pour partager les savoirs et les pratiques (alimentation, OGM, eau, éco-construction...).
- Valorisation des actions citoyennes sur le site Internet municipal.

Nous développerons l'éducation à l'environnement, au développement durable et à l'écologie urbaine par des actions de sensibilisation :

- Pour les enfants, dans le cadre des activités de découvertes, avec une thématique annuelle.
- Pour les habitants, dans le cadre de la pratique du compostage.
- Pour tous, dans le cadre d'animations autour du verger municipal, des arbres fruitiers, de la biodiversité et de l'alimentation.



